

**CONFERENCE MINISTERIELLE**  
**Singapour, 9-13 décembre 1996**

Original: anglais

### INDONESIE

Déclaration de S.E. M. Tungky Ariwibowo  
Ministre de l'industrie et du commerce

Permettez-moi d'exprimer ma sincère gratitude au gouvernement et à la population de Singapour pour leur chaleureuse hospitalité. En tant que membre de l'ANASE, l'Indonésie partage avec Singapour la fierté d'accueillir la première Conférence ministérielle de l'OMC. Permettez-moi aussi d'exprimer notre profonde reconnaissance au Directeur général de l'OMC, M. Renato Ruggiero, et à ses collaborateurs du Secrétariat pour les efforts qu'ils ont déployés pour préparer la Conférence. Cette Conférence marque assurément un jalon important pour l'OMC dans la mesure où nous réaffirmons notre foi collective dans un système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles et notre soutien total à l'Organisation qui a été chargée de surveiller la mise en oeuvre de ce principe.

Au cours de la décennie écoulée, de nombreux pays en développement ont libéralisé unilatéralement leur économie et se sont volontairement engagés dans la voie d'une ouverture de leur marché pour stimuler la croissance économique. Pour ces pays, cette politique d'ouverture aux marchés mondiaux, tout en offrant certainement beaucoup de possibilités, pose également des problèmes tant économiques que politiques. Non seulement les entreprises doivent s'adapter au nouveau climat économique, mais les institutions doivent être également ajustées et renforcées. Pour certains pays et certaines cultures, il se peut même que le système des valeurs doivent évoluer. C'est certainement un processus qui ne s'opère pas du jour au lendemain, mais demande du temps. C'est un fait qu'il faut bien comprendre si l'on veut que les pays en développement participent effectivement et équitablement au système commercial multilatéral.

C'est dans cette perspective que l'Indonésie salue l'opportunité qu'offre la première Conférence ministérielle de passer en revue les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des Accords de l'OMC. Si l'on considère les deux années écoulées, la situation paraît quelque peu contrastée. D'une part, nous sommes encouragés par l'application effective des réductions tarifaires, des signes annonçant une croissance satisfaisante du commerce mondial, une intégration croissante des économies au système commercial multilatéral et une amélioration sensible du système de règlement des différends. D'autre part, l'expérience nous a appris qu'il y a des difficultés persistantes en matière d'accès aux marchés. Nous relevons également avec inquiétude les premiers symptômes d'une marginalisation, particulièrement parmi les pays les moins avancés, et regrettons que la dimension "développement" retienne de moins en moins l'attention.

Pour sa part, l'Indonésie a pris au sérieux la nécessité de s'acquitter dans les délais voulus des obligations découlant des Accords de l'OMC. Dans un certain nombre de domaines, nous avons même honoré nos engagements plus tôt que prévu. Nous avons également libéralisé unilatéralement notre régime de commerce et d'investissement bien au-delà de ce à quoi nous nous étions engagés pendant le Cycle d'Uruguay. Dans le domaine tarifaire par exemple, l'Indonésie a adopté un programme annoncé à l'avance de réductions progressives et substantielles des droits de douane sur une base NPF, qui se traduira pour plus de 90 pour cent des lignes tarifaires, par des droits ramenés à 10 pour cent ou moins d'ici à 2003. En 1995, la plupart des obstacles non tarifaires avaient été levés. En 1994, nous avons

supprimé la plupart des obstacles à l'IED, ce qui allait dans le sens du choix que nous avons fait d'une forte croissance économique.

Il est évident qu'il n'est pas facile pour les pays en développement de tenir les engagements qu'ils ont pris sur le fond et sur la forme dans le cadre du Cycle d'Uruguay, en particulier quand il s'agit de domaines nouveaux et complexes comme les services, les ADPIC et les MIC. En dépit des énormes efforts qu'ils ont consentis, il leur reste à surmonter de véritables difficultés. C'est là qu'on voit l'intérêt du traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement et de son application systématique. Pour assurer la mise en oeuvre intégrale et effective, par tous, des engagements souscrits dans le cadre du Cycle d'Uruguay, il faut donc, de toute urgence, accroître l'assistance technique offerte en la matière aux pays en développement.

Nous sommes préoccupés par le grand nombre d'enquêtes antidumping dont les pays en développement ont fait l'objet ainsi que par la prolifération des mesures de sauvegarde prises par certains pays développés, parallèlement à la mise en oeuvre de l'Accord sur les textiles et les vêtements. Nous espérons que l'élimination progressive de l'Arrangement multifibres portera sur des produits ayant une importance commerciale et que davantage de discipline dans l'utilisation des mesures de sauvegarde, des mesures antidumping et des règles d'origine permettra d'éviter des distorsions indues dans le commerce mondial.

La Conférence a pour mission non seulement de faire le point de la mise en oeuvre des Accords de l'OMC mais aussi d'examiner le problème des négociations en cours et le programme de travail incorporé. L'Indonésie appuie les efforts qui sont faits pour achever les négociations qui se poursuivent encore sur certaines branches des services. A cet effet, nous examinons nos propres capacités, compte tenu de notre niveau actuel de développement, afin de déterminer le degré approprié de notre participation. Nous espérons que s'engageront lors de cette Conférence des discussions constructives qui permettront des avancées dans les négociations à venir. A cet égard, nous sommes également prêts à accepter un Accord sur les technologies de l'information à condition toutefois qu'une certaine souplesse dans son application soit prévue pour les pays en développement. Nous pensons que des secteurs de services et de technologies de l'information efficaces sont essentiels pour notre développement économique à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle qui sera celui de l'information. Pour ce qui est du programme de travail incorporé, ma délégation est prête à entériner les conclusions et recommandations pertinentes des différents organes de l'OMC. Nous considérons par ailleurs qu'il convient de préparer suffisamment à l'avance les futures négociations concernant l'agriculture.

Nous croyons comprendre que la Conférence ministérielle devrait aborder le problème des défis auxquels doit faire face une économie mondiale en mutation. Il fut un temps où le GATT ne se préoccupait que de droits de douane et autres mesures qui s'appliquaient directement à la frontière. Avec la fin du Cycle d'Uruguay, de nombreuses politiques qui relevaient auparavant des autorités nationales obéissent désormais également à des règles internationales. Nous reconnaissons également que l'interdépendance croissante et le dynamisme de l'économie mondiale ont inévitablement conduit à un élargissement du programme d'action dans le domaine du commerce international. A cet égard, ma délégation est disposée à poursuivre le débat sur le lien entre commerce et environnement en vue d'assurer un développement durable qui prenne en compte la synergie entre la libéralisation des échanges, le développement économique et la mise en place de normes environnementales plus rigoureuses. Nous sommes également prêts à entamer des discussions constructives sur les rapports entre le système commercial multilatéral et les accords commerciaux régionaux ainsi que sur la question de la facilitation du commerce. En revanche, nous préférons être prudents quand il s'agit d'aborder le problème de la politique et du droit de la concurrence. Nous pensons que les discussions sur ce thème devraient, à l'OMC, être centrées sur les aspects internationaux de la concurrence tels que les pratiques commerciales restrictives et les pratiques antidumping et non pas sur la politique et le droit de la concurrence appliqués au niveau national.

Pour ce qui est de plusieurs autres questions nouvelles qui ont été proposées à la Conférence comme, par exemple, les liens entre le commerce et les normes de travail, la question du commerce et de l'investissement et celle des marchés publics, je voudrais préciser la position de mon gouvernement. Nous attachons beaucoup d'importance au relèvement de nos normes de travail, mais nous persistons à croire que c'est l'OIT et non l'OMC qui est l'organe le plus approprié pour examiner la question. Selon nous, à vouloir lier normes de travail et commerce, on court facilement le risque de créer une nouvelle forme de protectionnisme qui ne permettra pas d'atteindre le but ultime de l'OMC.

Pour ce qui est du commerce et de l'investissement, nous pensons que la question d'un cadre multilatéral pour l'investissement échappe pour l'essentiel à la compétence de l'OMC. Comme chacun d'entre nous peut s'en souvenir, il y a huit mois seulement à Midrand, en Afrique du Sud, la communauté internationale a déjà chargé la CNUCED d'étudier de façon approfondie le problème et nous ne voyons pas pourquoi l'OMC devrait faire le même travail que la CNUCED dans ce domaine. S'agissant des marchés publics, l'Indonésie a unilatéralement introduit un nouveau système de passation des marchés plus transparent qui se conforme davantage aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics conclu dans le cadre du Cycle d'Uruguay et qui peut même être considéré comme allant au-delà puisqu'il ne prévoit pas d'exceptions au régime NPF. Cependant, les marchés publics représentent pour un pays en développement comme l'Indonésie un instrument important de développement national et nous nous réservons en conséquence le droit de leur conserver ce rôle.

En conclusion, permettez-moi d'exprimer ma conviction que, face au défi de la mondialisation croissante de l'économie, un système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles qui intègre la dimension "développement" offre la meilleure chance d'élever le niveau de vie de nos populations. De l'OMC est né l'espoir que la communauté internationale sera en mesure de recourir à un instrument multilatéral pour relever ce défi. Nous voudrions donc profiter de cette occasion pour réaffirmer une fois encore l'attachement de l'Indonésie à l'OMC.